

## M i s s i o n I n s e r t i o n C u l t u r e

---

**Le support artistique et culturel favorise la mobilisation des personnes dans leur parcours d'insertion et dynamise le lien social et la recherche d'emploi.**

**Trois types d'actions sont visées :**

- **celles qui favorisent l'accès à la sortie culturelle**
- **celles qui favorisent l'accès à la pratique artistique**
- **celles qui permettent la participation à la création d'actions ou d'événements**

Elles sont considérées comme des actions d'insertion si elles répondent aux 4 critères suivants :

- 1- L'action a pour objectif de **remobiliser la personne** sur une dynamique qui lui permette de s'inscrire dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.
- 2- L'action doit préciser **le lien obligatoire avec un référent** de la personne (en amont de l'action parfois, toujours pendant et si possible après l'action).
- 3- L'action propose obligatoirement **un accompagnement socioprofessionnel** prenant appui sur les actions culture (travail sur les freins périphériques à l'insertion socioprofessionnelle : mobilité, confiance en soi, capacité d'expression, ...).
- 4- L'évaluation de l'action se fait sur la base de ce qu'elle produit sur chaque personne (**évaluation individuelle**), en tant qu'étape d'insertion.

La Mission Insertion Culture assure, dans ce contexte, un rôle de développement, d'appui et de veille dans :

- la définition du contenu de l'action,
- la mise en relation des porteurs de projets culturels et des opérateurs de l'insertion,
- la recherche de financements le cas échéant,
- l'orientation des personnes dans l'action,
- le suivi technique de l'action en lien avec les référents des personnes,
- le suivi institutionnel et partenarial,
- l'évaluation individuelle à l'issue de l'action.

**Contact**  
**ALLIES**

**Emmanuelle Barbier-Maître, chargée de mission**  
**emmanuelle.barbier-maitre@allies-plie.org**